



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2023-056

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le mardi 26 septembre à 20h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 21/09/2023

Date d'affichage : 21/09/2023

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Procurations : 1

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 20h07), Madame Anaïs LAUTRU.

Était absente excusée : Monsieur David LECARPENTIER a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Madame Béatrice GUEGAN.

Était absente non excusée : Madame Véronique BOISARD.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

ADHÉSION À MAYENNE INGÉNIERIE

Présentation de la décision

Une structure d'assistance au service des communes et de leurs groupements a été créé entre le département, les communes et les ECPI.

Cette structure dénommée Mayenne Ingénierie a été approuvée par le conseil départemental de la Mayenne en assemblée générale constitutive du 11 septembre 2017.

Il s'agit d'une assistance d'ordre juridique ou financier et techniques dans les domaines suivants : la voirie et les espaces publics, les ouvrages d'art, la sécurité routière et comptages routiers, les petits travaux d'investissement, des prestations de laboratoire routier, restauration collective et entretien des locaux.

Elle précise que Laval Agglomération ayant décidé d'y adhérer, l'adhésion est proposée gratuitement pour les membres de cet ECPI.

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose :

- d'adhérer à Mayenne Ingénierie au titre de la commune de Beaulieu-sur-Oudon,
- précise que cette adhésion est réalisée à titre gratuit pour la commune du fait de l'adhésion de Laval Agglomération à l'agence technique départementale d'ingénierie.

Madame Florence CHASSÉ s'est retirée du vote.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 8 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 26 septembre 2023

Le Maire, Anthony ROULLIER

